## Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X 14X 18X 22X 26X 30X

12X 16X 20X ✓ 24X 28X 32X

604

**LETTRE** aux Religieuses du diocèse pour la publication d'un Décret de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers concernant la manifestation de conscience, la confession et la communion.

## LOUIS-ZEPHIRIN MOREAU,

*Par la grâce de Dieu et la faveur du Saint-Siège Apostolique, Evêque de St-Hyacinthe, Assistant au Trône Pontifical,*
*&c., &c., &c.,*

*A Nos Très-Chères Filles les Religieuses des divers Instituts de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Le Pasteur universel de l'Eglise, qui vous porte toutes dans son grand cœur, et qui s'intéresse vivement à votre sanctification, a bien voulu tourner ses regards vers vous, et vous adresser un enseignement très important sur trois snjets qui intéressent tous les Instituts religieux du monde entier.

Les communautés religieuses ont commencé avec l'Eglise, et elles sont la portion chérie et privilégiée du troupeau de Jésus-Christ, dont elles retracent la vie sur la terre, par la pratique des conseils évangéliques. De tout temps les Papes les ont entourées d'une sollicitude toute particulière, en les prenant sous leur protection paternelle, et en les dirigeant dans la voie sainte qu'elles ont embrassée. En répondant fidèlement à ces soins attentifs des Souverains Pontifes, en écoutant cette voix apostolique dont les enseignements sont si salutaires, elles deviennent la joie et la gloire de l'Eglise, des auxiliaires puissants pour l'expansion de notre sainte religion, des agents très efficaces pour la réforme des mœurs, des apôtres zélés pour l'établissement du règne de Dieu dans les âmes. La vie de prière et d'abnégation, le détachement entier de toute chose, l'esprit de pénitence et de mortifica-

tion, la générosité dans les sacrifices, la pauvreté d'esprit et de cœur, dont les instituts religieux font profession, sont une prédication éloquente qui édifie et remue les âmes, et les entraine à marcher avec courage dans les voies épineuses de la vertu.

Dieu seul connait, N.T.C.F., la somme immense de bien que produisent au sein de l'Eglise tous ces Instituts religieux d'hommes et de femmes disseminés par toute la terre, et qui portent partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Une foule d'âmes leur sont redevables de leur retour sincère à Dieu, de leur pieuse vie, de leur sainte mort et de leur félicité éternelle. On dit de sainte Thérèse qu'elle a converti plus d'âmes, par ses brûlantes prières et par son austère pénitence, que beaucoup de missionnaires au cœur vraiment apostolique, et cela sans sortir de son monastère, et tout en vaquant à la fondation de ses nombreux couvents. Que de saintes religieuses, dans la vie cachée du cloître ou dans l'exercice des bonnes œuvres, sont embrasées, comme la séraphique sainte Thérèse, du zèle de la sanctification des âmes, et de combien d'élus ne peuplent-elles pas la cité bienheureuse !

Il y en a eu à toutes les époques, depuis les commencements de l'Eglise, il y en a encore de nos jours, et il y en aura jusqu'à la fin des siècles, car la vitalité de l'Eglise est toujours la même, et le Seigneur a ses âmes privilégiées dans tous les temps, même aux époques les plus calamiteuses et les plus critiques.

Vous faite partie, N.T.C.F., de ces essaims d'âmes d'élite que le bon Dieu a choisies, pour les offrir en spectacle au monde, dont elles combattent, par leur vie pure et angélique, les pernicieuses maximes, et pour se faire des temples où il réside avec bonheur. Comme vous devez vous estimer heureuses d'être les privilégiées du Seigneur, et combien fidèlement vous devez répondre à ces attentions si paternelles de sa part ! Vous chérissez, Nous le savons, votre sainte vocation, et vous ne cessez de bénir et de remercier la bonté divine de vous y avoir appelées. Ces sentiments sont pour Nous une douce consolation, et une ferme garantie que vous serez toujours les soutiens du diocèse par vos prières, vos

immolations et vos œuvres, et la gloire de l'Eglise par votre sainte vie. Nous n'avons pas besoin de vous dire que, de notre coté, Nous ferons tout en notre pouvoir pour vous encourager à persévérer dans ces saintes dispositions et dans le désir que toutes vous ressentez de parvenir à la perfection que Dieu demande de chacune de vous.

Nous devons maintenant vous donner communication d'un Décret du St Siège que Nous vous avons annoncé au commencement de cette lettre, et qui exprime la volonté du St Père sur trois points importants dans l'administration et le gouvernement de vos Instituts. Vous en trouverez la traduction fidèle à la suite de la présente lettre, et vous la lirez avec un religieux respect et avec la disposition filiale de vous y conformer d'esprit et de cœur, persuadées que vous en retirerez pour vous un très grand fruit spirituel, et pour chacun de vos Instituts un nouveau et efficace moyen de se perfectionner. Ne perdez pas de vue du reste que les prescriptions de ce Décret Apostolique sont obligatoires en conscience dans vos Instituts, comme dans tous ceux du monde entier, quels que soient les constitutions et les privilèges de chacun de ces Instituts. Telle est la volonté expresse du Souverain Pontife, et rien ne peut prévaloir contre cette volonté du suprême Législateur de l'Eglise.

Seront la présente Lettre et le Décret Pontifical lus au chapitre dans chacune des maisons religieuses de ce diocèse, le premier dimanche après leur réception, et conservés ensuite avec soin dans les archives de la communauté.

Donné à St-Hyacinthe, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contreseing de notre Secrétaire, le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt onze.

**† L.-Z., Ev. de St-Hyacinthe.**

Par Monseigneur,

A.-X. BERNARD, Chan.,

Secrétaire.